



06/00
CPA BN
06/00 - 06/100 - 06/400 - DP (TOUS)
- DP FRONTIERES ET FRONTALIERS (TOUS)

MESSAGE

DGM/DG/003/014 DU 06 JAN 2014

TEXTE

ET VS INSTRUIRE (-) DES RECEPTION PRESENT MSG (-) SIEUR
MIERHE (-) ANCIEN PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
RESIDENT NATIONAL DE L'UNC (-) ETRE INTERDIT DE QUITTER
TERITOIRE NATIONAL (-) PROMPTE EXECUTION (-) SP (-) (-)

06/00 014
DATE HEURE SYSTEME OPERATEUR



UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

« U.N.C »

Parti politique enregistré par l'Arrêté Ministériel
n° 111 du 19 juin 2010

Le Secrétaire Général

Kinshasa, le 10 JAN 2014

N/Réf. : 0018 /SG/UNC/JBE/CL/2014

TRANSMIS copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République
- Honorable Président de l'Assemblée Nationale
- Honorable Président du Sénat
- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Monsieur le Directeur Général de Migration (DGM)
- Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR)

- Leurs Excellences Envoyés Spéciaux dans la Région des Grands Lacs :
 - Envoyée Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies
 - Envoyé Spécial de l'Union Européenne
 - Envoyé Spécial des Etats-Unis d'Amérique
 - Envoyé Spécial de l'Union Africaine
- Leurs Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions diplomatiques de :
 - Etats-Unis d'Amérique
 - France
 - Grande-Bretagne
 - Canada
 - Royaume de Belgique
 - Confédération Helvétique
 - République Fédéral d'Allemagne
 - Fédération de Russie
 - République Populaire de Chine
 - Union Européenne
 - Union Africaine
 - CIRGL
- Monsieur le Chef du Bureau conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.
(TOUS) à Kinshasa

**A Son Excellence Monsieur le Représentant Spécial
du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC.
à KINSHASA/GOMBE**

Objet : Information

Excellence,

L'Union pour la Nation Congolaise (UNC), les partis politiques et organisations de la Société civile membres de la Coalition pour le Vrai Dialogue (CVD) sont extrêmement préoccupés par la mesure de restriction de liberté de mouvement prise contre le Président National de l'UNC et Autorité morale de la CVD, l'Honorable Vital KAMERHE, par le pouvoir de Kinshasa, mesure qui, depuis le 06 janvier 2014, a été communiquée pour exécution à tous les services de sécurité, particulièrement la Direction Générale de Migration (DGM), comme l'indique le message en annexe de la présente.

Siège : Avenue Croix-Rouge n° 3, Commune de Barumbu, Kinshasa,

Sites : www.unc-rdc.org - www.vital-kamerhe.com e-mail : issumeliko@gmail.com

Tél. : 0822033333 - 0852600001

L'Union pour la Nation Congolaise (UNC), les partis politiques et organisations de la Société civile membres de la Coalition pour le Vrai Dialogue sollicitent votre intervention urgente auprès du Gouvernement pour que cette mesure qui viole les dispositions de l'article 30 de la Constitution qui dispose : « *Toute personne qui se trouve sur le territoire national a le droit d'y circuler librement, d'y fixer sa résidence, de le quitter, et d'y revenir, dans les conditions fixées par la loi. Aucun Congolais ne peut être ni expulsé du territoire de la République, ni être contraint à l'exil, ni être forcé à habiter hors de sa résidence habituelle.* », ainsi que des principes relatifs à l'exercice de la démocratie en République Démocratique du Congo soit immédiatement levée.

Pour des plus amples précisions, nous avons contacté au téléphone le Ministre de l'Intérieur pour avoir la lumière sur ce dossier, qui a promis de nous rappeler depuis le jeudi 09 janvier 2014, mais en vain parce que, disait-il curieusement, n'être pas au courant de cette mesure.

Nous pensons qu'il s'agit d'un acte de provocation qui a commencé par l'arrestation d'un cadre de l'UNC à Bukavu et qui vise à monter une conspiration pour envenimer le climat politique déjà tendu en République Démocratique du Congo.

Nous sommes une opposition républicaine et entendons défendre les intérêts supérieurs du peuple congolais dans le strict respect des lois du pays.

Nous n'allons pas nous laisser distraire par ces actes de provocation et intimidations de la part du pouvoir qui est certainement entrain de fabriquer des infractions imaginaires à coller à notre Leader. C'est regrettable et inacceptable pour un Etat de droit.

Veillez agréer, **Excellence**, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Bertrand EWANGA ISEWANGA IWOKA
Secrétaire General de l'UNC et Coordonateur
de la Coalition pour le Vrai Dialogue

